

Le rattachement à la commune de le Tholy de la section de Bouvacôte

La section de Bouvacôte, qui appartenait au Ban de Vagney, a été maintenue, au moment de la création des communes pendant la Révolution, dans le territoire de la commune de Vagney, malgré sa proximité du Tholy, puisque le coteau de Bouvacôte fait face au village du Tholy, alors que Vagney en est éloigné de plus de quinze kilomètres. (1)

Les habitants de Bouvacôte dépendaient de la paroisse du Tholy et leur centre d'intérêt se situait dans ce bourg. Ils formaient avec les cafrancs une même communauté de vie.

Cette situation anormale qui a été maintes fois soulignée, a conduit les habitants de Bouvacôte à demander tout d'abord que leur section soit érigée en commune, puis qu'elle soit rattachée à la commune du Tholy.

L'aspiration à former une commune :

Le désir des habitants de la section de Bouvacôte de former une commune s'est exprimé à plusieurs reprises au cours du XIX^{ème} siècle.

Les archives de la commune de Vagney contiennent un dossier relatif à la demande de la section de Bouvacôte tendant à être érigée en commune. C'était en l'an 1849.

A cette époque, la population avait augmenté de manière importante pour atteindre plus de 400 habitants et plusieurs chefs de famille, qui estimaient que la commune de Vagney négligeait leurs intérêts, avaient lancé une pétition afin que Bouvacôte devienne autonome.

Cette initiative n'ayant pas abouti, les habitants de Bouvacôte renouvelèrent leur démarche en 1889. Ils adressèrent le 25 mars 1889 au Préfet des Vosges une pétition portant la signature de 87 habitants de la section en vue d'obtenir l'érection de Bouvacôte en commune distincte en évoquant à nouveau « l'abandon et l'indifférence de la commune de Vagney » et l'éloignement de la mairie.

Une enquête confiée à Monsieur Boulay, maire du Syndicat, en vue de recueillir l'avis des habitants, conclut que le changement sollicité n'apporterait pas d'amélioration sensible. Après avoir recueilli l'avis défavorable de la commune de Vagney, du conseil d'arrondissement et du conseil général, le Ministre de l'Intérieur prit la décision de rejeter la demande. (2)

Il justifiait ainsi qu'il suit sa décision : « En effet, il résulte de l'instruction que la section de Bouvacôte possède actuellement une maison d'école mixte qui suffit aux besoins de l'enseignement ; que ses voies de communication sont assez nombreuses et dans un état de viabilité passable. Quant à l'argument tiré de la distance relativement grande qui sépare la section du chef-lieu communal, cette considération ne saurait suffire à elle seule pour justifier la création d'une nouvelle commune et, d'ailleurs, elle perd beaucoup de sa valeur si l'on considère qu'un poste d'adjoint spécial a été institué à Bouvacôte. D'un autre côté, la section de Bouvacôte ne compte que 400 habitants, or la jurisprudence en Conseil d'Etat est opposée en principe à la création de communes aussi peu peuplées, qui généralement ne peuvent subvenir à leurs dépenses qu'en imposant des sacrifices excessifs aux contribuables.



Vue du Tholy depuis la table d'observation du sentier du blaireau

En un mot, rien n'établit que le projet réponde à une nécessité impérieuse, condition indispensable pour justifier toute modification aux circonscriptions territoriales et j'estime qu'en l'état actuel, aucune suite ne peut être donnée à la demande que vous m'avez transmise. »

Le rattachement au Tholy

Le déclin démographique de la section de Bouvacôte, qui s'est accentué au cours de la première moitié du XXème siècle, ne permettait plus que s'exprime l'ambition de créer une nouvelle commune distincte. Il fut dès lors admis que l'avenir du coteau de Bouvacôte s'inscrivait dans un rapprochement avec la commune limitrophe du Tholy.

Une nouvelle demande, appuyée de 54 signatures (seulement 4 familles défavorables), fut présentée en 1963 à l'initiative d'Adrien Lecomte du Pré du Four en vue d'obtenir le rattachement de la section de Bouvacôte à la commune du Tholy.

L'avis favorable du conseil municipal de la commune de Vagney facilita le succès de cette démarche.

Cependant, surgirent quelques oppositions de certains habitants au projet, argumentant avec la perte des affouages, la perte de quelques forêts, les moyens financiers plus importants à Vagney qu'au Tholy donc une augmentation prévisible des impôts, l'absence de mairie dans le hameau, trop de déneigement pour le Tholy donc moins d'efficacité.

Mais, pour la majorité des habitants, comme le relatait une lettre ouverte à la population, cette cession allait dans le sens d'une simplification administrative et, avec l'assurance de conserver son école, une commission de 3 élus représentant les habitants de Bouvacôte, donna un avis favorable au rattachement, acceptant de ce fait un transfert de territoire d'une superficie totale de 770 hectares au profit de la commune du Tholy (138 ha 71a de forêt domaniale de Housseramount, 62ha 84a de forêt sectionale de Vagney-Bouvacôte, 121ha 14a de terrains sectionaux, 412ha 74a de propriétés particulières diverses et 34ha 57a de chemins, routes et domaine public).



Bouvacôte...

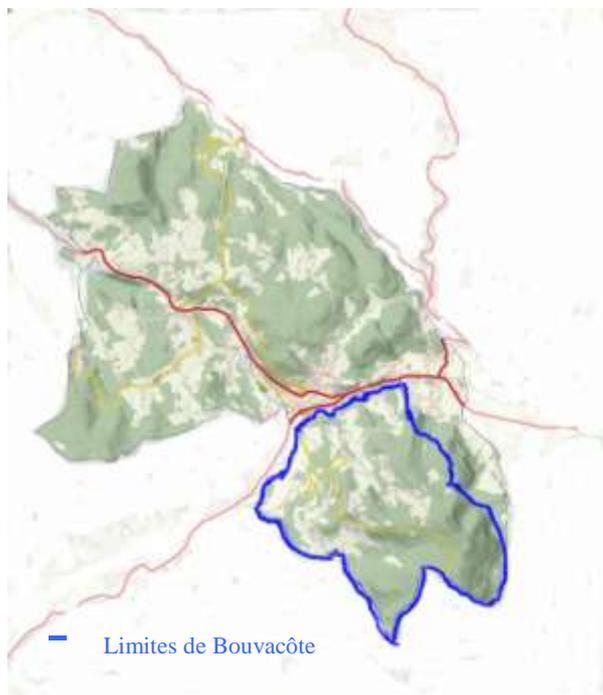
C'est donc le 24 octobre 1977 que, par décret, la section spéciale de Bouvacôte composée alors de 196 habitants, dépendant de la commune de Vagney et du canton de Saulxures sur Moselle, fut rattachée à la commune du Tholy et intégrée au canton de Remiremont.

Certains diront que le Tholy a gagné en 3D : superficie, population, et altitude avec le point culminant des grandes roches à 893 m.

Notes :

(1) Les circonscriptions administratives et religieuses dans la vallée de Cleurie par Bernard Cunin dans l'ouvrage collectif « *La Vallée de Cleurie revisitée, 150 ans après Xavier Thiriat* ». Editions Gérard Louis. 2011.

(2) *Le Tholy au flanc de la côte* de Michel Gaspard (pages 19 et suivantes). Editions Gérard Louis 1993.



— Limites de Bouvacôte

Les lieux dits de Bouvacôte

Les noms qui autrefois ont été donnés à des coins de terre par les premiers habitants peuvent être pour nous mystérieux, mais ils avaient pour eux une signification simple, comme l'est le sens que l'on donne aux Grandes Roches, au Moulin. A Bouvacôte, les noms de lieux dits ne sont pas particulièrement difficiles à appréhender, ce qui confirme le défrichement tardif de ce hameau.

L'attention des premiers occupants a été attirée par les caractéristiques du sol, l'abondance de l'eau, les roches, les forêts, les feignes, les ruisseaux, les buissons. Ils ont voulu aussi marquer les difficultés qu'ils ont connues pour rendre ces lieux cultivables. Ils ont enfin désigné leurs premières réalisations, les moulins, les forges et autres ateliers, ainsi que les exploitations agricoles qu'ils avaient conquises sur une nature peu hospitalière.

Les caractéristiques naturelles :

Le rapt est un ruisseau. On rencontre ce toponyme dans les noms de Julienrupt et, au Tholy, dans Noirrupt ou les Trois Rupts. Il apparaît aussi dans « Cleurie », qui signifie clair rapt ou ruisseau aux eaux claires. A Bouvacôte, il n'y a pas de « rupts », mais des « gouttes ».

Les Gouttes désignent des petits ruisseaux. Ce toponyme est fréquent dans la vallée de Cleurie, soit seul, soit dans des noms composés. On trouve ainsi à Bouvacôte les lieux dits Berlingoutte (goutte de l'ours), la Goutte des Fromages, la Goutte Villemin, la Goutte Téote, la Goutte des Ronces...

Les sources sont souvent dénommées « fontaines » dans les toponymes. Ainsi le ruisseau qui prend sa source à l'Amelon au Haut du Tôt se nomme Froidefontaine. Le nom de la Pissoire donné au ruisseau qui naît de l'étang de Blanfaing au Haut du Tôt tient au spectacle que donne l'eau en franchissant une cascade dans le massif du Grisard.

Les « hauts » désignent des hauteurs en forme de plateau, alors que le terme « tête » signifie une éminence qui domine les environs. On dit les Hauts de Bouvacôte, le Haut des Courts.

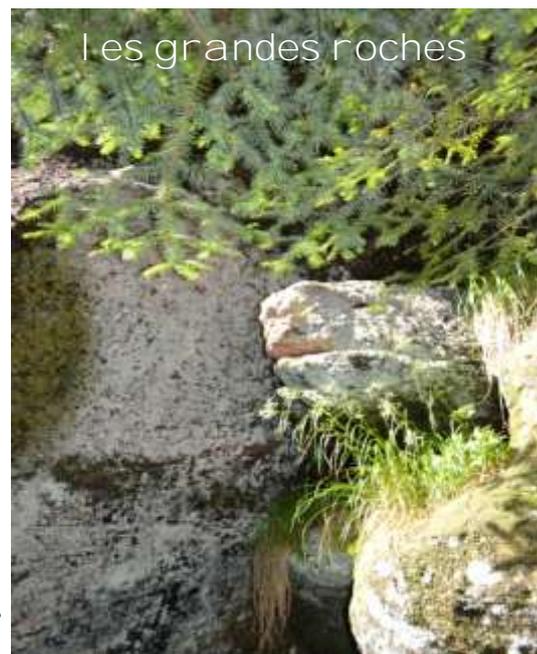
De même, on parle de la Tête Luc ou, à La Forge, la Tête des Sots.

Une hauteur exposée de tous côtés aux vents se nomme fréquemment les Quatre Vents.

Les chemins sont dits des voyes dans la Grande Voye à Bouvacôte et les Neuves Voyes à Plaine Cleurie. Les roches peuvent recevoir des dénominations particulières, dans les Grandes Dents, qui désignent un alignement de rochers émergeant d'un pré. Mais il y a aussi les Grandes Roches, la Roche du Loup ou la Roche du Lait.

Les animaux insolites sont rappelés dans les noms Berlingoutte (l'ours), la Roche du Loup, l'Aire d'Oiseaux. Il en est également ainsi de certains arbres, Housseramont pour le houx, le Gazon du cerisier, le Poiri (poirier).

Le massif du Grisard tire son nom de la couleur grise de sa roche. Noirmont qui se situe en face des fermes du Passage, fermes qui portaient autrefois ce nom de Noimont, vient de la couleur noire de la terre tourbeuse à cet endroit. Ainsi, il existe au Tholy les toponymes Noirrupt et Noirpré.



Bouvacôte...



Les activités de l'homme :

Le premier travail de l'homme fut de défricher les terres qui lui étaient concédées. Les concessions de terre se nommaient acensements ou arrentements. D'où le nom la Cens Genet à Bouvacôte.

Le défrichement pouvait se faire de plusieurs manières, en coupant les arbres et en arrachant les souches ou en mettant le feu à la végétation. Il y avait également des fouillées, c'est-à-dire des défrichements à la houe, d'où le nom de la Fouillée Tocqua sous le Poiri.

Le surcenage consistait à faire périr les arbres en les privant de sève par une entaille à la base du tronc. Il est rappelé par le lieu-dit La Cercenée à Gérardmer. Il existe à Bouvacôte un lieu-dit La Forcecée, qui pourrait n'être qu'une déformation du toponyme Cercenée.

Quant à l'écobuage, il consistait à brûler les terres pour les débarrasser de leur végétation et les fertiliser. Cette technique de défrichement par le feu est attestée à Bouvacôte par le toponyme Les Breuleux.

Les toponymes Pré Hessé, Pré Mougeot, Pré des Joints, Pré du Four, Pré Thomas que l'on rencontre à Bouvacôte, sont plus récents. Ils rappellent un nom de famille (Mougeot, Thomas), une caractéristique du sol (joncs) ou le rattachement à un atelier rural (four). Ils supposent à l'origine un pré dépourvu de bâtiments agricoles et rattaché d'une ferme plus éloignée.

Le nom de Faing, qui désigne des lieux dont la nature du sol est diverse, a souvent été confondu avec celui de Feigne, qui porte sur des terrains très humides. Il se retrouve fréquemment dans la vallée de Cleurie (Lamberfaing, Pétingfaing) ; mais il ne se rencontre à Bouvacôte qu'à Plainchifaing sur le chemin du Haut du Tô. Il semble que ce nom Faing, qui dérive du mot finage, est porté par des propriétés agricoles appartenant à des familles. A Plainchifaing, c'est le caractère plat du terrain qui est souligné.

Les charmes sont des chaumes de moyenne montagne. Il existe dans les environs les toponymes le Haut des Charme, la Grande Charme.

A Bouvacôte, on trouve seulement une chaume dénommée le Gazon du Cerisier.

Bouvacôte, comme les coteaux de La Forge et du Tholy, a été exploité par les habitants des anciens hameaux de la vallée de Cleurie, de la Moselotte ou du Barba. Ceux-ci y sont venus pour y faire paître leurs troupeaux, défricher les terres et construire des granges que peu à peu leurs enfants ont occupées de manière définitive. Le nom de Bouvacôte désigne d'ailleurs un coteau fréquenté par des bovins (bouva).



La Lombarde



Le gazon du cerisier

Les activités sont évoquées simplement par les lieux dits La Charbonnière (charbon de bois), le Moulin, le Pré du Four (à rapprocher de la forge installée au XVIème siècle à La Forge). La ferme de la Lombarde semble avoir été habitée par une personne originaire de Lombardie.

Le nom Bois des Schlefes (traîneau en allemand) est en rapport avec le débardage avec des schlittes grâce à des chemins en rondins créés en forêt.

L'école de Bouvacôte

Durant le XIX^{ème} siècle, il y eut une école dans la ferme de la Lombarde. Les enfants étaient réunis depuis la Toussaint jusqu'à Pâques dans le poêle de cette maison pour y suivre un enseignement. En ce temps-là en effet, le vallon de Froidefontaine était aussi peuplé que celui de Berlingoutte. La Lombarde se trouvait ainsi au centre du hameau.

Cette propriété fut vendue vers l'an 1860 et les nouveaux propriétaires ne voulurent pas continuer à abriter l'école. Les enfants trouvèrent alors refuge à la Cercenée dans la ferme Tisserant, qui était alors la propriété d'un nommé Marchal.

Mais cette situation ne pouvait plus durer car le nombre d'élèves devenait important et il était de plus en plus malaisé pour les cultivateurs d'organiser l'école.



La maison d'école de Bouvacôte fut construite en 1865. Le bâtiment comprenait une cave au sous-sol, une salle de classe et un bûcher au rez-de-chaussée, la salle de mairie et le logement de l'instituteur à l'étage. Attenant à la construction était la buanderie qui abritait la fontaine.

Le premier instituteur fut un nommé Lévêque. Il fit l'école à 40 élèves dans l'unique salle de classe et assura des cours à 25 adultes. Il, disposait d'un logement de quatre pièces en bon état. (1)

En 1872 vint Ogé qui avait la responsabilité de 58 élèves. Bouvacôte comptait alors 469 habitants. On note l'existence à l'époque d'une bibliothèque scolaire comprenant 60 volumes. Balland vint ensuite, puis Jambel et Toubhans, en 1886 Viard et en 1891 Mangin. A cette époque la bibliothèque possédait 116 livres.

Nos anciens se souvenaient de Monsieur Vautrin qui vint à Bouvacôte en 1897. Il avait la charge de la classe unique et appliquait dans son enseignement les méthodes propres à son époque. Madame Vautrin faisait la cantine en hiver dans la salle de la mairie. Chaque élève devait apporter un peu de légumes qu'elle cuisinait. Avec les restes, les Vautrin nourrissaient un cochon et des lapins dans le bûcher du rez-de-chaussée.

Monsieur Bocquel vint à Bouvacôte en 1925 et y resta jusqu'en 1954. Le hameau comprenait alors 310 habitants et comptait une trentaine d'élèves. Monsieur Bocquel y laissa le souvenir d'un bon instituteur plein de zèle pour son métier. Peu après son arrivée, l'effectif ayant sensiblement augmenté, s'ouvrit la deuxième classe au rez-de-chaussée, à la place du bûcher. Cette classe était celle des petits. Un instituteur stagiaire ou adjoint vint s'occuper de cette nouvelle classe. On se souvient de Monsieur Bernard, le gendre de Monsieur Bocquel. Madame et Monsieur Colin arrivèrent à Bouvacôte en 1954. Les époux Colin ont expérimenté à l'école de ce hameau la pédagogie Freinet, du nom de son créateur, Célestin Freinet, qui mourut en 1966 et que Monsieur Colin rencontrait chaque année.



Il s'agissait de favoriser pour les enfants la liberté d'expression en leur faisant acquérir un esprit de recherche et de création, une culture générale dépassant le cadre scolaire et l'amour de leur école. Outre les disciplines dites fondamentales qui étaient enseignées dans un esprit nouveau, les maîtres initièrent leurs enfants à la technique de l'imprimerie avec en 1954 le journal scolaire « Brin de Bruyère », à la musique avec l'orchestre de pipeaux, au chant choral, au théâtre, à la peinture, à la pyrogravure... Monsieur Colin fit de sa classe la plaque tournante de la pédagogie Freinet dans le département. Au départ, cette pédagogie moderne, très appréciée par les élèves, surprit et inquiéta certains parents qui craignaient pour leurs enfants l'épreuve du certificat d'études, en raison de son importance traditionnelle. Mais, rassurée, la population se groupa autour de cette école qui avait aussi pour ambition de faire vivre le village.

Dès 1956, Bouvacôte eut le premier ciné-club de la région qui se maintient pendant douze ans jusqu'à l'arrivée de la télévision dans les foyers. Faisant suite à la coopérative scolaire et surtout riche de son expérience acquise grâce à Monsieur COLIN, un club de jeunes très actifs anima l'école et les environs (divers spectacles, théâtre, chants, danses) jusqu'en 1979, date à laquelle la troupe théâtrale rejoignit l'ATA au Tholy.

En 1957 fut construite, accolée à la maison d'école, une salle faisant office de cantine scolaire et de salle des fêtes. Aménagée par les habitants réunis en amicale

scolaire, ainsi que par les enfants, elle permit d'organiser diverses manifestations culturelles et de loisirs.



Raymonde, cuisinière à la cantine scolaire 1963

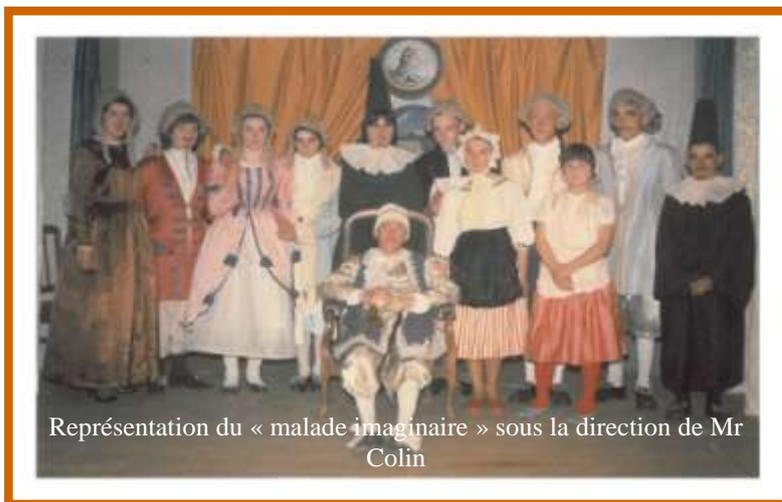
L'école pratiquait la correspondance interscolaire, de sorte que dès 1963 eurent lieu d'importants voyages échanges entre les élèves et le club de jeunes. L'initiation à la langue Internationale Espéranto permit même un échange avec L'Allemagne, qui fut relaté par la presse pédagogique et internationale.

Au grand regret des habitants de Bouvacôte, Monsieur et Madame Colin furent appelés à d'autres fonctions en 1968 redoutant de toute évidence une classe unique. Ils restèrent cependant à Bouvacôte, tant par le souvenir de leurs anciens élèves que par le chalet qu'ils s'y sont fait construire.

Afin de leur rendre hommage, les anciens élèves et leurs parents, encore agréablement marqués par tous ces moments vécus avec eux et désireux de leur en faire part, leur firent la surprise d'organiser une fête de retrouvailles en octobre 2004 qui fut pour tous une journée inoubliable et riche en émotions.

Les époux Demange furent nommés à Bouvacôte. Ils revinrent à un enseignement plus traditionnel. A cette époque, Bouvacôte se vidait peu à peu de ses habitants. De plus l'avènement de l'enseignement du premier cycle généralisé amena les plus grands à fréquenter le CEG du Tholy, restreignant ainsi l'effectif scolaire. Une classe fut donc supprimée à l'école de Bouvacôte.

Madame Tajana, qui vint en 1971, reprit la pédagogie moderne et créa un nouveau journal scolaire, « Les Genévriers ». Elle organisa des sorties éducatives et des échanges avec des correspondants scolaires.



Représentation du « malade imaginaire » sous la direction de Mr Colin

L'école de Bouvacôte (suite)

Puis l'école, fréquentée par 12 élèves, fut tenue en 1976 par Madame Claudon. Menacée de fermeture, l'école fut défendue par la municipalité du Tholy et par l'amicale laïque, ainsi que par tous les habitants. Pour en assurer le maintien, l'école accueillit les enfants dès l'âge de 4 ans. (2)



Monsieur Parizot et sa petite classe de 11 élèves en 1990/91

La fermeture de l'école fut cependant décidée en 1992 et c'est le cœur gros que Dominique Parizot, en poste depuis 1987, et ses treize élèves tournèrent cette page douloureuse de la vie du hameau. (3)



La grande classe de monsieur COLIN en 1957



La classe de Madame Claudon en 1983/84

L'école a été vendue le 10 octobre 1997 à Madame Thiriet Dominique (belle-fille de l'ancien instituteur Mr Bocquel) qui en a fait sa résidence principale en juillet 2009.

Notes :

- 1) Le Tholy au flanc de la côte de Michel Gaspard. Il donne pages 76 et 77 une liste plus complète des premiers instituteurs. Editions Gérard Louis. 1993.
- 2) La liberté de l'Est du 26 février 1980
- 3) La liberté de l'Est du 21 juillet 1992